

La Gazette d'Apprieu

Bulletin d'information municipal

OCT. - DÉC. 2021

N° 93

C'EST PARTI POUR UNE NOUVELLE RENTRÉE !



P.4 CITOYENNETÉ,
SOLIDARITÉ,
ÉDUCATION,
CULTURE

P.8 AMÉNAGEMENT,
URBANISME,
ENVIRONNEMENT

P.12 DOSSIER

P.14 CCBE

P.15 GENS D'ICI

P.16 VIE ASSOCIATIVE,
SPORT,
ANIMATION



www.apprieu.fr



NOUVEAUX COMMERÇANTS



DES PERMANENCES SUR VOTRE TERRITOIRE POUR PARLER RÉNOVATION ET AIDES FINANCIÈRES

Vous pouvez joindre un conseiller au 04 76 14 00 10. En 2021, les rendez-vous (d'une heure) ont lieu un jeudi par mois de 9h à 13h les 14 octobre, 4 novembre, 9 décembre.

Prenez contact sur le site Internet www.infoenergie38.org.

DÉCHÈTERIE

Le passage aux horaires d'hiver se fait au changement d'heure (fin octobre).

Lundi : 9h-12h	Vendredi : 14h-17h
Mardi : 14h-17h	Samedi : 9h-12h — 14h-17h
Mercredi : 9h-12h	



LA MAIRIE A UNE PAGE FACEBOOK

Nous y partageons toutes les informations officielles de la commune et des associations. Que du pratique. Rejoignez-nous ! Mairie d'Apprieu



Mairie d'Apprieu

Créer un Compte Facebook - Services publics.fr

administration

Rejoindre un groupe



SYSTÈME D'ALERTE SMS

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de vous inscrire au système d'alerte SMS mis en place par la commune. Ce service, gratuit, vous permet d'être informé sur les événements suivants :

- Gros travaux impactant votre quotidien
- Informations relatives aux services périscolaires

- Alertes canicules
- Perturbations sur les réseaux d'eau, d'électricité, ...
- Alerte sur les aléas (risque identifié dans le DICRIM)

Pour en bénéficier, il suffit de vous inscrire soit :

- Sur le site internet de la commune (<https://www.apprieu.fr/1781-inscription-alerte.html>)
 - Via un formulaire papier qui est disponible en mairie
- Alors n'hésitez pas !



PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Jeudi 21 octobre à 19h30 - Jeudi 25 novembre à 19h30 - Jeudi 9 décembre à 19h30

LA NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ GÉNÉRALISÉE SUR TOUT LE TERRITOIRE

Depuis le 2 août 2021, la nouvelle carte nationale d'identité est entrée en vigueur sur tout le territoire. Cette carte, plus petite que l'ancienne, est au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire) et contient une puce électronique comprenant les informations suivantes : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, l'adresse, la taille, le sexe, la date de délivrance de la carte et sa date de fin de validité ainsi que, comme pour le passeport, la photo du visage et les empreintes digitales (sauf pour les mineurs de moins de douze ans).

Elle est également équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) signé par l'État, qui permet une lecture automatique et reprend les données inscrites sur la carte, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si ces données ont été modifiées.

Il n'est évidemment pas obligatoire que tous les citoyens soient munis d'une telle carte depuis le 2 août 2021. En revanche, aucune carte nationale d'identité à l'ancien format ne pourra être délivrée à partir de cette date.

Vous n'avez donc pas besoin de renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si elle est encore valide. Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte.

Pour rappel : les démarches doivent être effectuées sur le site : ants.gouv.fr

L'utilisateur doit effectuer sa pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : ants.gouv.fr, puis prendre rendez-vous dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de recueil sans tenir compte de son lieu de résidence, afin de finaliser sa demande par la prise d'empreinte.

La mairie d'Apprieu n'est pas équipée du dispositif de recueil. Nous ne pourrions plus accepter de demande papier et les usagers devront se rendre dans l'une des communes équipées.

À titre d'exemple, les mairies suivantes le sont : la Tour du Pin, Pont-de-Beauvoisin, St Etienne de St Geoirs...



L'école notre priorité...

Ce ne fut pas la rentrée du bonheur, ni de l'horreur non plus... En effet, comment se réjouir de voir nos enfants rentrer à l'école avec des masques ? Et comment se satisfaire de la poursuite de l'application du protocole sanitaire de juin dernier ? Tout simplement en se disant que cela aurait pu être pire ! La rentrée s'est déroulée dans cette ambiance un peu spéciale de satisfaction de se retrouver, empreinte d'une sorte de retenue, comme une précaution. Nous avons préparé cette rentrée en engageant des travaux dans les deux écoles : un préau supplémentaire à l'école St Exupéry, pour faciliter la vie

dans la cour et alléger le préau historique et le réaménagement du dortoir des petits à l'école le Petit Prince pour un meilleur accueil des effectifs qui s'annonçait en légère hausse. Finalement, les effectifs sont assez stables à la maternelle : 99 enfants, alors qu'ils sont en baisse à l'école St Exupéry : 187 cette année contre 206 l'année dernière. Cette baisse a occasionné la suppression d'une classe à St Exupéry (8 classes au lieu de 9), avec une légère augmentation du nombre d'enfants par classe qui était exceptionnellement bas l'année dernière (20 - 21 par classe).

Cette démographie scolaire est assez difficile à anticiper car malgré de nouveaux arrivants sur la commune, nous constatons que le nombre d'élèves reste stable, voire même en baisse.

En revanche, le nombre d'enfants fréquentant le périscolaire aurait plutôt tendance à augmenter sur les services de la garderie comme sur la restauration du midi.

En ce qui concerne le périscolaire, Agnès Varnieu, adjointe au scolaire et Blandine Vignon, conseillère déléguée ainsi que Anne Robert, adjointe au social, ont lancé une réflexion et une évaluation des services périscolaires pour identifier les pistes d'amélioration notamment dans l'organisation des services. Elles s'appuient sur l'associa-

tion Les Francas pour réaliser ce travail. Les parents mais également les enfants, ainsi que les agents, sont questionnés pour connaître les attentes de chacun. Cette étude sera livrée à la fin de l'automne.

Elle vient compléter le travail mené par Blandine Vignon et Kelly Malagola sur les attentes en matière de restauration scolaire (voir le résultat du sondage dans cette Gazette) ; et pour être tout à fait complet, Blandine a relancé après une évaluation auprès des enseignants et des familles l'opération aide aux devoirs qui a porté ses fruits l'année dernière.

Enfin, cette fin d'année 2021 sera consacrée à la relance du projet d'écoles. Il sera double, car après consultation et discussion au sein du Conseil, nous nous acheminons vers une conservation des deux sites avec la construction d'une nouvelle école maternelle Le Petit Prince II à proximité du site actuel, la rénovation énergétique de l'école St Exupéry et la création d'un nouveau périscolaire.

Un sujet que nous partagerons à nouveau très prochainement avec les parents, les enseignants et bien entendu les enfants.

Les enfants et les écoles : nos priorités !

Dominique PALLIER,
Maire d'Apprieu



Mairie :

46, route de Lyon 38140 Apprieu
Email : accueil@apprieu.fr
Tél. : 04 76 65 10 13 - Fax : 04 76 93 70 70
Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi et samedi : 9h à 12h
Mardi, jeudi et vendredi :
9h à 12h et 15h à 17h

École privée St-Pierre :

95 route du Rivier 38140 Apprieu
Tél. : 04 76 65 15 10
Email : ecolesaintpierre38@gmail.com

École élémentaire publique Saint-Exupéry

48 route de Lyon 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 10 63
Email : ce.0381548B@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 - 11h45 / 13h45 - 16h30

École maternelle publique Le Petit Prince

355 rue Defrada 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 17 57
Email : ce.0382659j@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 - 11h40 / 13h40 - 16h30

Horaires périscolaires Saint-Exupéry

- Garderie matin : 7h30 - 8h30
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
Tél : 04 76 67 42 79

Horaires périscolaires Le Petit Prince

- Garderie matin : 7h30 - 8h35
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
- Garderie maternelle : 07 89 33 44 65

Les services périscolaires

07 84 39 18 74 - 06 84 33 21 09 aux horaires d'ouverture
(pas de messages ni SMS)
En garderie élémentaire - 48 route de Lyon 38140 APPRIEU
serviceperiscolaire@apprieu.fr

Médiathèque la Sirène

25 place Buissière
38140 Apprieu
Tél : 04 76 35 38 84
Email : la.sirene@cc-bievre-est.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi de 10h à 12h
Mardi de 16h à 18h30
Mercredi de 15h à 17h45
Vendredi de 16h à 18h30
Samedi de 10h à 12h



DES ATELIERS NUMÉRIQUES À APPRIEU ?

Pour faciliter l'utilisation des outils numériques, nous envisageons de mettre en place, en partenariat avec Elans solidaires, des ateliers numériques gratuits à la médiathèque La Sirène d'Apprieu.

Ils ont pour objectifs d'aider les participants à gagner en autonomie dans leurs démarches et recherches sur internet, à leur rythme, en étant accompagnés par un bénévole, dans la convivialité et l'entraide, le respect le plus total de la confidentialité des données et informations personnelles. Le nombre de participants est limité pour garder leur efficacité.

Il est possible d'utiliser son propre matériel (ordinateur portable, tablette, smartphone), ou celui de la médiathèque.

Horaires : lundi, tous les 15 jours, de 15h30 à 17h ou de 17h à 18h30.

Pour que ces ateliers puissent se mettre en place, nous avons besoin d'animateurs bénévoles, qui seront formés avec Elans Solidaires.

Merci de vous faire connaître à la mairie, que ce soit pour en bénéficier ou pour être bénévole.

ILS PRENNENT SOIN DE LA FURE



Deux habitants de Bonpertuis ont un passe-temps bien utile pour notre ruisseau. Anthony Lacour et Fabien Durand, y pêchent. Des déchets. A l'aide d'un aimant, ils vident le ruisseau de ce que les indéclicables y jettent : vélos, scooters, casseroles... autant d'objets qui seront emmenés par les 2 amis chez GDE ou à la déchetterie, pour y être recyclés. Entre deux pêches, ils vont se promener dans les bois et y ramassent également ce qui ne devrait pas s'y trouver. Merci et bravo à eux pour cette belle initiative, au service de la nature.

EXTENSION DE L'AIRE DE JEUX



La commission des affaires sociales et des solidarités a travaillé sur un projet d'extension de l'aire de jeux actuelle, qui avait été implantée grâce aux propositions du CMJ du mandat 2008-2014.

Les élus ont consulté plusieurs entreprises locales et ont inclus dans le projet l'accès pour des enfants à mobilité réduite. Le projet a été validé et le budget voté par le conseil municipal en juillet dernier. Une demande de subvention au Conseil Départemental a été déposée et est en attente d'accord.

Les enfants auront donc accès à une structure 3 tours avec 2 toboggans et filet de grimpe, une slackline, une balançoire « panier » 5 places et un manège avec accès PMR. Cette aire de jeux est destinée aux enfants de 2 à 12 ans et complètera celle qui est en place à côté du terrain stabilisé du complexe sportif.

Si tout se déroule comme souhaité, l'installation des nouveaux jeux se fera à l'automne, profitant des travaux du boulo-drome-gymnase pour leur implantation.

En parallèle, le projet sur l'installation d'une zone pour des activités de glisse est en cours d'élaboration avec un groupe de jeunes.

ENQUÊTE SUR LA RESTAURATION SCOLAIRE : RÉPONSES DES PARENTS

Suite aux conseils d'école du second trimestre, des remontées ont été faites sur la restauration scolaire dans les écoles publiques.

La Mairie a décidé, en concertation avec les représentants d'élèves, d'établir un

questionnaire diffusé par internet. Celui-ci était disponible en ligne, entre le 15 juin et le 12 Juillet 2021.

Sur les 205 familles inscrites en restauration scolaire, 95 ont répondu soit 46%.

Voici le résultat :

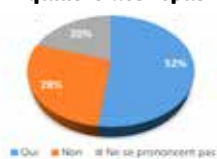
Fréquentent la cantine tous les jours



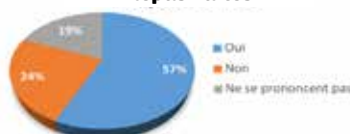
Proportions adéquates



Équilibre des repas



Repas variés



Priorités



Les attentes des parents et des enfants sont : qualité, diversité et équilibre des menus. Les remarques récurrentes sont :

- Attention aux quantités, certains enfants ont faim
- Changement du prestataire
- Faire la cuisine sur place
- Affichage des menus à l'extérieur des écoles

Et pour la suite ?

Un questionnaire va être proposé aux enfants.

Après avoir analysé les réponses, nous allons élaborer un cahier des charges, prenant en compte les attentes des parents et enfants, afin de lancer un appel d'offres pour la restauration scolaire.

LE CHÈQUE ÉNERGIE : QU'EST-CE QUE C'EST ?



C'est un titre de paiement, utilisable 1 seule fois, mis en place par les pouvoirs publics sous condition de ressources.

Pour en bénéficier il faut :

- Avoir établi une déclaration d'impôts, même si on ne paie pas d'impôts sur le revenu
- Avoir un revenu fiscal de référence inférieur à 10 800€ pour 1 personne
- Loger dans une habitation soumise à la taxe d'habitation.

Il est envoyé automatiquement en avril aux personnes éligibles, à la dernière adresse connue par l'administration fiscale.

Il doit être utilisé avant fin mars de l'année suivante. Par exemple, le chèque reçu en avril 2021 doit être utilisé avant le 31 mars 2022.

Le montant, de 48 à 277 €, est calculé selon le revenu fiscal de référence et la composition de la famille.

Le chèque sert à payer directement votre facture auprès de votre fournisseur d'énergie (gaz, électricité, fioul, propane, bois...). Il peut également être utilisé par les résidents en EHPAD, en unité de soin de longue durée ou en foyer logement conventionné APL.

Si vous avez plusieurs fournisseurs d'énergie, vous devez choisir chez quel fournisseur l'utiliser et envoyer l'attestation à l'autre fournisseur.

Il est important de faire savoir à chaque fournisseur d'énergie que vous bénéficiez du dispositif car il existe des protections associées au chèque énergie :

- Délai de relance supplémentaire de 15 jours
- Pas de frais de rejet et ni de pénalité de retard
- Protection hivernale renforcée : ni coupure ni limitation de puissance pendant la trêve hivernale (1er novembre au 31 mars)
- Pas de frais de changement de fournisseur d'énergie.

Si vous êtes mensualisé, le chèque est déduit des mensualités.

Il est conseillé d'utiliser le chèque dès réception, cela évite de le perdre ou de l'oublier. Le montant sera déduit de la prochaine facture. Le chèque est complètement dissocié de la facturation.

Pour en savoir plus : www.chèqueenergie.gouv.fr
ou 0805 204 805

LE CHÈQUE ÉNERGIE peut être transformé en « chèque travaux » pour financer des travaux d'efficacité énergétique répondant aux critères exigés pour le crédit d'impôt transition énergétique (chaudière à condensation, pompe à chaleur...). Le chèque énergie transformé en chèque travaux sera valable pour 2 années supplémentaires. Prendre contact avec l'ADIL ou l'AGEDEN.

LE RÈGLEMENT DU CCAS

Le 29 juin, le CCAS a approuvé son règlement des aides sociales facultatives :

Bon alimentaire, bon essence, aide au déplacement dans les Centres de Vaccination COVID de Voiron ou de Saint Etienne de Saint Geoirs, sans condition d'âge, avec le partenariat de la société de taxi ABC Guillermin, aide à l'accueil de

loisirs organisé par la Communauté de communes de Bièvre Est, moments de retrouvailles et les colis des Sages.

Pour avoir plus de détails, retrouvez les conditions d'accès à ces aides sur le document : <https://www.apprieu.fr/rasf>

Pour contacter votre CCAS par mail : ccas@apprieu.fr



RETOUR SUR L'AIDE AUX DEVOIRS

Suite à une demande des parents et des enseignants, une Aide aux Devoirs a été mise en place par la municipalité. Elle s'est déroulée sur deux séances hebdomadaires : le mardi et le jeudi et sur deux périodes : du 19 janvier au 1^{er} avril soit 9 semaines et du 27 avril au 1^{er} juillet soit 10 semaines.

Sur ces temps, on a compté :

- Le mardi, 18 élèves de cycle 2 étaient présents sur 30 élèves proposés
- Le jeudi, 18 élèves de cycle 3 étaient présents sur 22 élèves proposés

Les retours des parents, enfants et enseignants sont positifs.

Les rapports entre les enseignants et les intervenants ont été bons. La reconduite de cette aide pour cette nouvelle année scolaire est fortement demandée.

Le non brassage des élèves a rendu l'organisation un peu plus difficile.

Comment améliorer cet accompagnement pour cette année scolaire ?

Trois périodes permettraient d'accueillir plus d'enfants. Pour cela, Il faudrait débuter courant octobre. Pour l'instant, une seule intervenante est disponible.

Nous recherchons pour ces « ateliers du soir » des personnes désirant aider les élèves, sans pour autant être des enseignants actifs ou à la retraite.

Merci de nous contacter, en mairie, au plus vite si vous êtes intéressé(e).



BALADE CROQUIS



Samedi 18 septembre sous le soleil, les amateurs de dessin, peu nombreux mais motivés, ont participé à notre « balade croquis ». Partis de la mairie, ils ont suivi l'itinéraire prévu jusqu'à Plambois et ont croqué la nature et l'architecture rencontrées. Les participantes se sont inspirées mutuellement et ont réalisé leurs croquis en y mettant leur touche personnelle. Au retour, elles nous ont fait partager leurs créations et notamment leur inspiration pour « La Sirène ». Ensuite nous avons échangé autour du verre de l'amitié. Vous pourrez découvrir les créations de ces artistes lors de notre week-end de carnetistes.

CAGE DE LAMINOIR : LE MYSTÈRE EST LEVÉ



Sur le parvis de la mairie a été installée début 2020 une ancienne cage de laminoir des aciéries de Bonpertuis. L'installation d'un

pupitre de présentation des aciéries et une explication du processus industriel dans lequel intervenait cette cage a pris un peu de retard... Les aciéries de Bonpertuis ont commencé leur activité métallurgique en 1434 et ont un lien fort avec Apprieu depuis plusieurs siècles. La cage de laminoir quand à elle, a cessé de fonctionner en 2000 et fait partie du patrimoine pour les Apprelans ayant travaillé dessus. Si les explications détaillées ne sont pas encore en place au moment de la sortie de notre gazette, cela ne devrait pas tarder. Alors faites les curieux et venez lire la présentation mise à votre disposition pour lever le mystère de ce drôle de monument.

Le saviez-vous ? Le H&K désigne le fabricant du laminoir, c'est l'entreprise Hoestenberghe & Klütsch

La Sirène

Médiathèque

SPECTACLE « L'INSOUMISE CAMILLE CLAUDEL » DE LA TROUPE CAMÉLIA COMPAGNIE



Samedi 11 décembre à 20h, nous vous proposons une pièce de théâtre qui met en lumière la vie de Camille Claudel autour de sa personnalité et de sa passion pour son métier d'artiste. Ce spec-

tacle explore sa volonté d'être elle-même, sans concession, sans compromis, dans une fidélité entière à son génie. Pour écrire cette pièce, l'auteure a pris un temps de recherches littéraires avec une étude précise de toutes ses correspondances.

N'hésitez pas à venir découvrir Marie-José Barboyon-Brest sur scène. Nous comptons sur votre présence.

Le spectacle est gratuit et se tiendra à la salle des fêtes. Passe sanitaire et masques requis (selon les conditions sanitaires en vigueur au mois de décembre).

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

Le lundi de 10h à 12h

Le mardi de 16h à 18h30

Le mercredi de 15h à 17h45

Le vendredi de 16h à 18h30

Le samedi de 10h à 12h

Le pass sanitaire pour venir à la médiathèque est obligatoire

FERMETURE DE LA MÉDIATHÈQUE

Nous vous rappelons que la médiathèque est fermée les jours fériés donc le lundi 1^{er} novembre.

Nous serons également fermés au moment des fêtes de Noël du vendredi 24 décembre au samedi 1^{er} janvier inclus.

SPECTACLE DE LA COMPAGNIE « DO RÊVE MI »

Samedi 25 septembre, nous avons proposé un spectacle musical à un public ravi d'avoir pu découvrir des instruments de musique confectionnés avec du matériel de récupération. Le thème du recyclage était abordé et Jean-Noël Pion nous a montré que l'on pouvait créer des sons très variés avec des tuyaux de plombier et d'électriciens, des CD, des boîtes de conserve... Il a même simulé un xylophone avec des clés de bricolage. Le spectacle était interactif et le public a pu participer. Certains enfants sont d'ailleurs allés sur scène avec Jean-Noël. L'accent était



mis sur l'importance du tri et le fait de ne pas créer trop de déchets. A la fin du spectacle, un goûter a été offert et Jean-Noël Pion s'est joint aux spectateurs pour échanger sur ses créations, que chacun peut réaliser... mais peut-être pas avec le même savoir-faire !

Art'PRIEU

EXPOSITION D'HERVÉ COMBE

Hervé Combe devait exposer ses photos à l'automne 2020 mais avec les conditions sanitaires nous avons préféré reporter cette exposition et nous pouvons maintenant vous l'offrir. Elle s'appelle « Vagabondages ». Sa passion pour la photographie a débuté quand il avait 9 ans et ne l'a jamais quitté. Passé au numérique, il continue de traiter ses photos comme il le faisait sous l'agrandisseur, l'horizontalité et le N/B sont ses préférences, plus propices à stimuler l'imaginaire et la contemplation. Il est principa-

lement photographe paysagiste et nous propose sa série « De sable et de vent » qui est un peu le fil rouge de son travail. Amoureux de l'image en général, il se considère comme un « reporter du quotidien ».

Pour plus d'informations, vous pouvez relire la présentation détaillée page 5 de la gazette 88 (visible sur le site) ou bien mieux encore, venir à notre vernissage le vendredi 1^{er} octobre à 19h pour découvrir l'exposition et son artiste.

Art'Prieu présente
une exposition photo de

Hervé COMBE

Vagabondages



「 Du 23 septembre 2021
au 4 janvier 2022 」

Mairie et médiathèque d'Apprieu

© Hervé Combe - 2021

RENCONTRE DE CARNETTISTES



Nous vous invitons à venir découvrir des artistes de la région. Ils présenteront leur travail sur le thème du voyage. Films, photos, productions plastiques... vous feront revivre leurs voyages. Plusieurs temps forts sont prévus avec la diffusion de films à la médiathèque le samedi après-midi à 16h et le dimanche matin à 10h mais aussi un vernissage le samedi à 18h. Rendez-vous à la Grange Buissière pour un week-end enchanteur les 23 et 24 octobre 2021. Pass sanitaire et masque obligatoires.

VERNISSAGE DES EXPOSITIONS

Le 2 juillet, nous avons enfin pu honorer les artistes de nos trois dernières expositions. En raison de la pandémie, depuis mars 2020 cela était devenu impossible.

Après une visite des expositions en cours dans la salle du conseil (exposition participative) et à la médiathèque (exposition D'Kart), nous avons pu partager un moment convivial en extérieur, sous le préau, grâce au beau temps. C'était agréable de se retrouver tout en

respectant les règles sanitaires. Lors de ce vernissage, nous avons été heureux d'accueillir Marie-Laure Lavallée, ancienne élue en charge de la culture, qui jusqu'alors, n'avait pas pu passer le témoin à Christine Michallet, nouvelle élue en charge de la culture. C'est maintenant chose faite. Nous la remercions de sa présence et de son investissement tout au long de son mandat et lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouveaux projets.





TRAVAUX ROUTE DU RIVIER – RUE DU TRAM 3^E TRANCHE

Les travaux de la 3^e tranche de la Route du Rivier et de la Rue du Tram ont continué pendant l'été. L'enfouissement des lignes téléphoniques ainsi que la réalisation des trottoirs en enrobé et la préparation des espaces à végétaliser ont pu être réalisés avant la rentrée scolaire, tout comme le marquage de la voirie. Le parking a été mis en service, et a très rapidement été adopté par les appelans.

En revanche, l'aire de Points d'Apport Volontaire (PAV) enterrée – quasi similaire à celle située au-dessus du complexe sportif – n'a pu être réalisée. La CCBE, en charge de la commande de ces PAV, a rencontré des difficultés de commande sur cette opération. De ce fait, les travaux de l'aire (aménagement du trottoir, du stationnement et implantation des PAV enterrés) ne pourront reprendre que lorsque nous aurons une date confirmée de livraison (Dernière date annoncée début octobre).

DORTOIR – ÉCOLE MATERNELLE



Le dortoir de l'école maternelle a été agrandi afin de pouvoir accueillir nos petits appelans de façon plus sereine. Cet agencement a été possible en rognant sur le local de rangement attenant. Ce qui a notamment nécessité la réorganisation et le rangement des armoires, bien garnies, de l'école, composées de peintures, de boîtes de jeux et divers autres matériels nécessaires à l'équipe enseignante.

Merci aux agents de la commune, à l'équipe enseignante et plus particulièrement à la Directrice, Madame Laure REVERDY, pour ce travail de rangement chronophage mais nécessaire, toujours dans l'optique d'améliorer le bien-être de nos jeunes appelans.

ENTRETIEN DE LA FORÊT COMMUNALE



Dans le cadre du programme d'action de l'ONF (Office National des Forêts), la commune a demandé la réalisation du débroussaillage DFCI (Défense des Forêts contre l'Incendie) à proximité des habitations sur la forêt communale. Ces travaux, commandés au mois de mai, ont pu être réalisés fin juillet par les services de l'ONF.

De plus, afin d'identifier la forêt communale, un panneau a été installé à la

demande de la commune par les services de l'ONF à l'entrée de la forêt.



PRÉAU DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ST EXUPÉRY



Afin d'améliorer les récréations de nos petits appelans et les temps périscolaires, un préau a été installé dans la cour de l'école élémentaire.

Le préau de 50 m² est volontairement éloigné du préau existant et du bâti, afin

de ne pas avoir un seul point de regroupement et pour ne pas assombrir les classes du rez-de chaussée, tout en réalisant un abri sur la partie en enrobé et proche des deux portes d'accès à l'école.

Nous espérons qu'il sera apprécié.

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ANCIEN GYMNASE



Pendant l'été, les associations et les agents communaux se sont efforcés de déménager le matériel et les équipements présents dans l'ancien Gymnase. Nous remercions vivement les associations de leur participation et de leur compréhension.

Les travaux de réhabilitation de l'ancien gymnase d'Apprieu ont débuté le 20 septembre 2021.

Les entreprises qui effectuent les travaux de l'ancien Gymnase sont :

Lot 1 – Terrassement / VRD – Entreprise COLAS – 38590 COLOMBE

Lot 2 – Démolition / Gros Œuvre – Entreprise GENIE CIVIL DU SUD EST – 38690 SAINT CHEF

Lot 3 – Charpente Couverture Bardage – Entreprise Paul BROCHIER – 38850 BILIEU

Lot 4 – Menuiserie Extérieure Serrurie – Entreprise METALLERIE ROLLAND – 38890 SAINT CHEF

Lot 5 – Doublage Cloisons Plafond Pein-

ture – Entreprise ERBA – 42420 LORETTE

Lot 6 – Menuiserie intérieure – Entreprise CBMA – 38140 APPRIEU

Lot 7 – Carrelage faïence – Entreprise CARROT JLC Carrelage – 38150 SONNAY

Lot 8 – Cloison mobile – Entreprise ALGA-FLEX – 38147 SAINT BLAISE DU BUIS

Lot 9 – Chauffage Ventilation Sanitaire – Entreprise GILLET – 38490 CHARANCIEU

Lot 10 – Electricité Courant Fort et Faible – Entreprise RMB ELEC – 38590 SAINT ETIENNE DE ST GEOIRS

Lot 11- Sol résine – Entreprise ART DAN – 78240 AIGREMONT

L'atelier METIS, basé à Tullins, représenté par Marie-Pierre BLAMPEY, architecte, sera le maître d'œuvre sur ce chantier.

Le complexe sportif (Envol, vestiaire de foot, city stade et aire de jeux) demeurera en activité pendant la durée des travaux. La zone de chantier sera un espace clos, sécurisé et interdit au public.

PETITE HISTOIRE DU GYMNASE

Le gymnase a vu le jour en 1989, sous le second mandat de Paul Croce. Paul et un de ses conseillers de l'époque, Denis Gros-Balthazard, se souviennent : « Les habitants, les écoles et les associations : les boulistes, les basketteurs, avant leur fusion avec le Grand-Lemps, l'AGA bien sûr, la gym volontaire nous ont demandé un lieu pour pratiquer leurs sports. Ils n'avaient pas de lieu où pratiquer leur activité, à part dehors. Les jeunes devaient aller jusqu'à Voiron pour faire du sport. Nous n'avions que le terrain de foot, dont les vestiaires étaient sous l'ancienne mairie. Ils jouaient au stade et montaient en voiture pour prendre leur douche. Nous avons donc lancé le projet, en achetant le terrain de Gaby Jallud, qui faisait près d'un hectare. C'était un grand trou, que l'on a comblé avec des gravats de construction. Le gymnase a connu plusieurs améliorations depuis sa construction : l'installation du chauffage pour sa seconde année de service, la modification des terrains de basket... Tout le monde s'est vite approprié le gymnase et le boulodrome qui ne désemplissaient pas. Ça a fait un sacré changement dans le village. À l'époque, nous étions 1 500 habitants, sur 1 500 hectares. On était à l'aise ! Ça s'est bien développé depuis. On a dû ajouter les vestiaires du foot à l'emplacement où ils sont, au lieu de les rattacher au gymnase, pour des questions de mise en conformité. La réhabilitation de ce gymnase boulodrome est une bonne chose. Il en a bien besoin, en espérant que l'intérieur soit adapté à la pratique sportive. L'extérieur, qu'on a vu sur la gazette de cet été, est très joli. Ça fera un bel ensemble quand ce sera terminé. Nous avons hâte de le voir terminé. »

SALLE DES FORGERONS, GRANGE BUISSIÈRE, PETIT COUP DE PROPRE À LA FAÇADE

La façade de la salle des Forgerons a fait l'objet d'un petit nettoyage d'été et d'une reprise de peinture pour un résultat plus accueillant.





LA DÉMATÉRIALISATION ARRIVE POUR L'URBANISME



À la suite de la loi ELAN, et à partir du 1^{er} janvier 2022 toutes les communes doivent être en mesure de recevoir des saisines par voie électronique (SVE) pour les dépôts de dossiers d'urbanisme.

En termes plus simples, à partir du 1^{er} janvier 2022 vous pourrez déposer vos dossiers d'urbanisme de façon électronique et non plus uniquement papier.

	Jusqu'au 31 décembre 2021 (inclus)	À partir du 1 ^{er} janvier 2022
Dépôt papier	Oui (uniquement)	Oui
Dépôt électronique	Non	Oui

Les avantages du dépôt électronique :

- un gain de temps
- plus de souplesse, grâce à une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les dossiers incomplets
- plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier
- des économies sur la reprographie en plusieurs exemplaires

La commune travaille actuellement sur une solution informatique qui vous permettra de déposer vos dossiers en ligne.

Nous reviendrons vers vous dans la prochaine gazette pour vous donner plus de détails sur ce nouveau fonctionnement.

RAPPEL SUR LES RÈGLES D'URBANISME



Nous vous rappelons que tout projet d'urbanisme doit faire l'objet d'un dépôt d'une demande en mairie, avant le début des travaux.

Le site ci-dessous vous informe sur le document à utiliser en fonction de votre projet : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Un panneau de chantier doit être apposé sur votre parcelle (et visible de la voie publique) avant le début des travaux et durant toute la durée du chantier.

À la fin de vos travaux, une Déclaration d'Attestation d'Achèvement des Travaux

(DAACT) doit être déposée en mairie.

Le permis de construire ou la déclaration préalable de travaux ont une durée de validité de 3 ans. L'autorisation est périmée si vous n'avez pas commencé les travaux dans les 3 ans ou si vous les interrompez pendant plus d'un an.

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le service urbanisme de la commune ou l'adjoint en charge de l'urbanisme au 04 76 65 10 13 ou par mail : accueil@apprieu.fr

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site : www.apprieu.fr/142-autorisations-urbanisme.html

QUIZ DE LA MOBILITÉ

(Réponse en fin de gazette)

Quand je parcours 10 km, j'é mets en GES...

Classez les moyens de transport du moins émissif au plus émissif en GES (gaz à effet de serre) parmi ces 3 propositions :

Seules les émissions de GES générées par le trajet sont prises en compte, pas celles de la fabrication du véhicule, ni de son recyclage en fin de vie.



1

Vélo électrique → Tram → Voiture électrique → TER
→ Bus 30 pers → Scooter → Moto → Voiture thermique ?



2

Vélo électrique → Bus 30 pers → Tram → TER → Scooter
→ Voiture électrique → Voiture thermique → Moto ?



3

Vélo électrique → TER → Tram → Bus 30 pers → Voiture électrique → Scooter → Moto → Voiture thermique ?

Et pour garder la forme et la santé, **2 solutions SANS émission de GES : la marche et le vélo !**

Écocitoyenneté



C'EST LA RENTRÉE ! ON PASSE À UNE MOBILITÉ SANS VOITURE ?

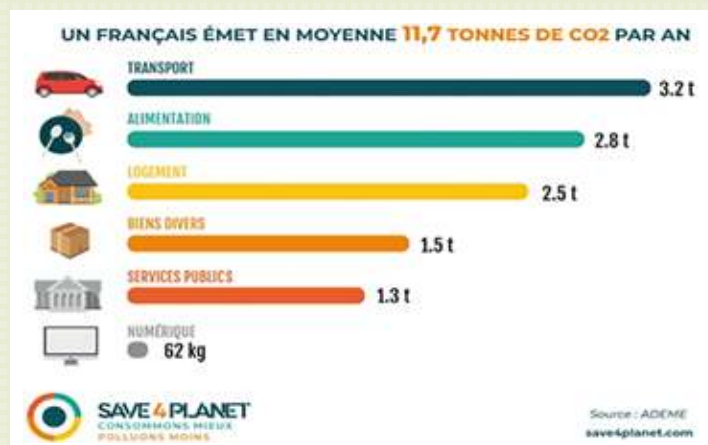
Le saviez-vous ?

Les émissions de gaz à effet de serre (GES)

Par analogie avec la serre du jardinier, la Terre possède une paroi transparente, notre **atmosphère**, dont l'isolation thermique est parfaite avec le vide de l'espace.

Les émissions infrarouges liées à la température sont absorbées par certains gaz de l'atmosphère qui se réchauffe en permanence. L'action des gaz à **effet de serre** conduit à l'équilibre thermique qui permet la vie. Sans l'effet de serre, la température moyenne de l'air serait inférieure de 34° sur Terre, autant dire glaciale partout (aux alentours de -18° au lieu des 15° en moyenne). **L'effet de serre est indispensable à la vie**, mais son équilibre est sensible.

Depuis 1970, l'excès de GES dû à l'activité humaine perturbe cet équilibre et conduit au réchauffement climatique, au dérèglement du cycle de l'eau, aux catastrophes naturelles...



Le transport est le secteur le plus émissif en GES. L'unité des GES est le CO₂ équivalent (CO₂ éq).

Et sur notre territoire, quelle mobilité choisir ?

→ **P.** Et hop, j'essaie le covoiturage depuis les parkings relais !



Partager nos trajets quotidiens, c'est bien plus qu'un service mutuel : ce sont des échanges, des rencontres, l'amélioration de la qualité de l'air, moins de trafic et des économies !

Mov'ici est un nouveau service de transport de proximité : movici.auvergnernhonealpes.fr/
M'covoit si vous cherchez à faire vos trajets vers ou depuis

Grenoble, que ce soit ponctuellement ou tous les jours et sans réservation : www.lignesplus-m.fr/

→ L'autopartage... partagez, partagez autour de vous !

Si votre besoin de voiture est ponctuel, le partage de véhicule avec des personnes de confiance peut être une solution !

→ Les transports en commun, c'est possible !

Prendre le bus et le train en direction de Voiron, la Bièvre, Grenoble, Bourgoin, Lyon... C'est un moment pour soi et quoi de plus facile !

Bus Lignes de bus : Transisère devient cars Région → Les N° de lignes changent. <https://www.transisere.fr/>

- **X08** : Express Beaurepaire → Apprieu → Grenoble
- **T51** : La Côte St André → Apprieu → Grenoble
- **T56** : La Côte St André → Apprieu → Voiron

Cars interurbains :

<https://www.auvergnernhonealpes.fr/253-transport-interurbain-cars-region.htm>

Lignes de Trains depuis les gares de Rives, de Réaumont et du Grand-Lemps :
<https://www.sncf.com/fr/itineraire-reservation/itineraire>

→ Vous saurez TOUT sur les itinéraires en Isère !

<https://www.itinisere.fr/>

→ Connaissez-vous le challenge de la mobilité ?

Votre entreprise adhère-t-elle à un PDIE (Plan Déplacement Inter-Entreprises) ?

Si oui, profitez-en car les réductions financières sur les abonnements sont très encourageantes. Sinon, proposez-le à votre entreprise !

challengemobilite.auvergnernhonealpes.fr/

→ Le Tacot, un service du tac au tac !

L'association Le Tacot Bièvre Valloire Mobilité est un outil pour faciliter l'accès à l'insertion sociale et/ou professionnelle ainsi que le maintien en emploi des personnes rencontrant des difficultés de transport.

6 services : information, transport micro collectif, prêts de cyclomoteurs, vélos, vélos électriques et voitures :
<https://www.letacotbvm.fr/>

→ Les voies vertes et touristiques à 2 pas de chez vous !

La communauté de communes de Bièvre-Est vous propose des balades et randonnées à pied ou à vélo :
<https://www.tourisme-bievre-est.fr/1714-balades.html>

→ Et le vélo à Apprieu ?

La mairie prévoit l'installation d'arceaux à vélos prochainement près des bâtiments communaux, en plus de ceux qui sont déjà devant la mairie ! Apprelez-vous, vous êtes invité.e.s à devenir acteurs d'une mobilité active, en roulant à vélo pour votre santé !

VIE SCOLAIRE

Le jeudi 2 septembre 2021, c'était la rentrée des classes. Toujours particulière à cause des conditions sanitaires, encore beaucoup de règles strictes sont à respecter. Mais c'est tout de même avec joie, que nos petits apprenants ont retrouvé le chemin de l'école, tout comme les agents du périscolaire.

Quelques changements non négligeables sont à noter :

- Céline Jarrand Allier est partie vivre de nouvelles aventures dans une autre collectivité. Nous la remercions pour le travail accompli durant toutes ces années passées dans notre collectivité et lui souhaitons une bonne continuation.

- Le nombre d'agents étant insuffisant, un recrutement est en cours pour renforcer l'équipe.

- Une restructuration du service périscolaire est en cours. Le service périscolaire est repris provisoirement par Malorie Jouffray, en Mairie d'Apprieu.

- Pour rappel, vos réservations ou annulations de garderie et/ou cantine devront se faire exclusivement via le portail famille. Aucun mail de demande d'annulation ou de réservation ne sera traité.

Attention : le numéro de téléphone a changé :
Le service périscolaire est joignable désormais au 06 84 33 21 09 et à l'adresse mail serviceperiscolaire@apprieu.fr.

Le n° de téléphone : 07 84 39 18 74 est à utiliser sur le temps périscolaire, uniquement si vous rencontrez une difficulté comme un retard pour récupérer votre/ vos enfant(s) en garderie.

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE « LE PETIT PRINCE »

04 76 65 17 57 - ce.0382659j@ac-grenoble.fr

Et notre personnel travaillant en maternelle



- M^{me} Ruet Karine (lundi / mardi) et M^{me} Mermaz Noémie (absente de la photo) (jeudi / vendredi) : PS (15) - MS (10)
- M^{me} Augé Véronique : MS (16) et GS (9)
- M^{me} Reverdy Laure (lundi / mardi / jeudi) : GS (24)
- M^{me} Forveille Sylvie : PS (16) - MS (9)
- M^{me} Vial Emeline : Décharge de direction de M^{me} Reverdy le vendredi

Soit un total de 99 élèves



M^{me} Patricia Monteil, M^{me} Sophie Cassao, M^{me} Isabelle Cardoso
 M^{me} Annie Suisse, M^{me} Géraldine Ochoa, M^{me} Cécile Trouilloud

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE « SAINT-EXUPÉRY »

04 76 65 10 63 - ce.0381548b@ac-grenoble.fr



- M^{me} Trouilloud Line : CE1 (23)
- M. Mege Dominique : CP (12) CE1 (10)
- M. Sailler Christian : CP (24)

- M. Davin Cedric : CM1 (24)
- M^{me} Poulet Mélanie (remplaçante de M^{me} Prin Lamaze) : CE1 (6) CE2 (18)
- M^{me} Vittoz Emmanuelle : décharge de direction le vendredi
- M^{me} Ondarsuhu Christèle : CM2 (25)
- M^{me} Libert Séverine : CM1 (16) CM2 (6)
- M^{me} Démule Marie Pierre : CE2 (15) CM1 (8)

Soit un total de 187 élèves et le personnel communal travaillant en élémentaire



M. Bertrand Fayard, M^{me} Dominique Langlade, M^{me} Claire Amore, M^{me} Coralie Marion Berthe, M^{me} Manon Ingala, M^{me} Ana Ugnon, M. Marc Gomez

ÉCOLE PRIVÉE « SAINT-PIERRE »

04 76 65 15 10 - ecolesaintpierre38@gmail.com - ecolesaintpierre38.jimdofree.com



- M^{me} Saragaglia Diane : CE1 (15) CE2 (12)
- M^{me} Liber Ingrid : GS (8) CP (14) et chef d'établissement
- M^{me} Ravel Sandra : PS (16) MS (15)
- M^{me} Piraud Laetitia : personnel de cantine et Atsem
- M^{me} Samson Emilie : Atsem
- M^{me} Ricci Julie : décharge de direction les lundis
- M^{me} Blache Anne Chantal : CM1 (11) CM2(18)

Soit un total de 109 élèves

L'école accueille ces élèves répartis de la petite section au CM2. Nous avons accueilli cette année les élèves dans l'extension neuve de l'école. De très beaux locaux pour accompagner les pédagogies innovantes de l'équipe et faire la joie des enfants.

CONDITIONS SANITAIRES : LES INFORMATIONS À RETENIR

- Niveau 2 du protocole sanitaire pour les écoles : port du masque pour les élèves dès la classe de CP en intérieur uniquement, aération des locaux et pour le restaurant scolaire élémentaire : alternance de repas chauds et froids.

- Port du masque dans un périmètre de 50 m autour des écoles, pour les plus de 11 ans,
- Les informations de l'école privée Saint-Pierre sont à retrouver sur leur site internet : ecolesaintpierre38.jimdofree.com

Les horaires de vos écoles publiques :

	Classe	Matin	Après midi
Maternelle	M ^{me} Forveille, M ^{me} Ruet / M ^{me} Mermaz	08h20 – 11h30	13h30 – 16h20
	M ^{me} Augé, M ^{me} Reverdy	08h30 – 11h40	13h40 – 16h30
Elémentaire	M. Davin, M ^{me} Démule, M ^{me} Libert, M ^{me} Ondarsuhu	08h20 – 11h35	13h35 – 16h20
	M. Mege, M. Sailler, M ^{me} Prin Lamaze, M ^{me} Trouilloud	08h30 – 11h45	13h45 – 16h30

PRIX AUX CM2

Jeudi 1er juillet, malgré la crise sanitaire, en respectant les gestes barrières, la remise des prix aux CM2 s'est déroulée à l'Envol, en présence de Mme Démule, directrice de l'école élémentaire Saint-Exupéry, de Mmes Libert et Ondarsuhu, enseignantes en classes de CM2, de M. Pallier, maire, de Mme Varnieu, adjointe en charge des Affaires Scolaires et M^{me} Blandine Vignon, conseillère déléguée aux Affaires Scolaires, ainsi que de nombreux parents.

Les 48 élèves admis en 6^e ont reçu, un livre de l'Éducation Nationale, ainsi qu'un dictionnaire d'anglais et une clé USB, offerts par la commune d'Apprieu. Après une année scolaire difficile, due au contexte sanitaire, ils quittent ainsi l'école élémentaire pour le collège avec plus ou moins d'enthousiasme, tant l'émotion et la nostalgie étaient palpables lors de chacun des discours des élèves. Ils ont pu livrer leurs sentiments sur ces années passées dans leur école,

remerciant les enseignants et leurs amis. Nous leur souhaitons à tous une bonne continuation dans leur scolarité.



LE RELAIS PETITE ENFANCE

C'est quoi ?

4 animatrices et une secrétaire pour répondre à tous les besoins des parents et des assistants maternels en terme de mode d'accueil.

À destination des parents ?

Oui, pour trouver son mode d'accueil (PIAJE : assistant maternel, structures), pour être accompagné aux démarches liées au contrat de travail, pour des rencontres autour de la parentalité.

À destination des assistants maternels et des futurs assistants maternels ?

Oui, pour mettre en avant ses disponibilités, pour être accompagné dans sa profession, pour participer à des ateliers d'éveil, des événements exceptionnels...

Et les enfants aussi ?

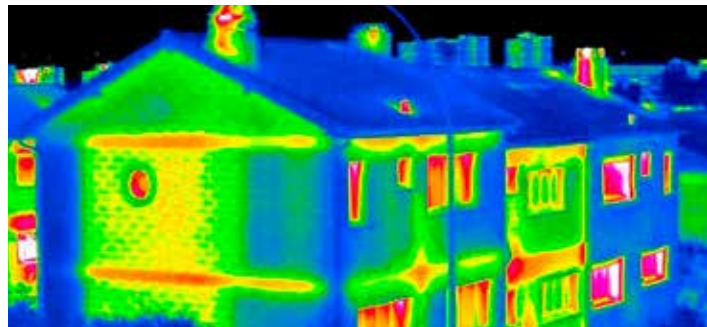
Oui, par l'intermédiaire des temps de rencontre (ateliers d'éveils, temps festifs...), le relais est un lieu de complicité, d'épanouissement et de découverte. C'est un lieu d'expérimentations et de rencontre avec d'autres enfants.

Comment je fais ?

Contactez le relais au 04 76 06 96 96 ou par mail : ram@cc-bievre-est.fr



"J'ARRÊTE DE CHAUFFER LES PETITS OISEAUX", SOIRÉE THERMOGRAPHIQUE



Qui ne s'est jamais posé la question de la déperdition énergétique de son habitation ?

Avec l'arrivée de l'hiver et d'une période de chauffage plus soutenue, cette soirée vise à sensibiliser le grand public à l'efficacité énergétique, lui donner toutes les clés pour réduire sa consommation de chauffage et au final sa facture.

Animée par Marine Lab, conseillère info énergie de l'AGEDEN, cette soirée permettra la découverte du matériel de thermographie avec un temps de démonstration puis une déambulation in situ dans les rues de la ville, caméra thermique au poing, pour repérer les points faibles des bâtiments.

À l'issue de la rencontre, chacun pourra, en fonction des disponibilités des appareils, contre une caution de 1000 €, emprunter un thermo-kit afin de repérer chez lui les anomalies thermiques et engager des travaux de rénovation tout en bénéficiant de subventions adaptées à ses projets.

Rendez-vous mardi 30 novembre, à 18h30 mairie du Grand-Lemps. Entrée libre sur inscription au 04 76 14 00 10 ou sur www.infoenergie38.org.

DÉCISIONS DU CONSEIL

DÉCISIONS IMPORTANTES DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance du 24 juin le conseil municipal :

- a approuvé la contraction d'un prêt pour le financement des travaux de réhabilitation du boulodrome-gymnase. Ce prêt, d'un montant de 1 500 000 euros, est un Prêt Long Terme remboursable sur 15 ans et à taux fixe « à échéance constante ». Si le projet boulodrome-gymnase est bien subventionné, cet emprunt pourra servir à lancer plus vite le projet des écoles.

- a créé un poste catégorie B (fonction publique) d'instructeur des autorisations du droit des sols. La commune veut faire face à ses besoins et répondre à l'opportunité de reprendre l'instruction des permis de construire au sein de la commune suite à la fin de la convention avec la communauté de communes de Bièvre Est au 31/12/2021

Lors de la séance du 22 juillet le conseil municipal :

- a adopté deux subventions exceptionnelles aux associations. La première est attribuée à Muzik'app pour l'organisation de la fête de la musique et la deuxième au comité des fêtes pour l'organisation du 13 juillet. Le versement de ces subventions est conditionné à la tenue effective de ces manifestations et à la production d'un bilan financier.

- a autorisé M. le Maire à solliciter une subvention auprès du département de l'Isère pour l'aménagement d'une aire de jeux au complexe sportif. Cette aire complètera celle existante qui était destinée uniquement aux tout-petits.

- a fixé le montant total de la participation communale 2021 aux dépenses de fonctionnement de l'école privée St Pierre à 43 260,75 euros pour 66 élèves. C'est une somme forfaitaire réglementaire par élève (élève scolarisé à l'école privée et habitant Apprieu). Elle correspond aux dépenses de fonctionnement d'un élève de l'école publique.



FERDINAND LUDWIG



Ferdinand Ludwig a participé aux Championnats du monde U23, catégorie Deux de couple léger (LM2x) hommes, le 11 Juillet 2021. Il en repart avec une belle médaille d'argent.

Parlez-nous de votre titre de vice-champion du monde.

Nous avons été médaillés d'argent lors des derniers championnats du monde U23 en République Tchèque (Racice) en double poids léger. La moyenne de poids de l'équipage est de 70 kg. Avec mon coéquipier Victor Marcelot (aviron club Saintes) nous avons réussi à monter en puissance tout au long du championnat avec une victoire en série et en demi-finale. Sur le final, pas de regrets car nous avons réussi à mettre en place ce qu'on avait travaillé à l'entraînement. Ça fait du bien de finir la saison sur une bonne note. L'ambiance dans le bateau et en équipe de France était super.

Que faites-vous cette année ? Formation, études, travail...

J'ai terminé ma licence en STAPS mention entraînement sportif en juin 2021. Pour cette année j'ai intégré une formation professionnelle en aviron (DE JEPS). Je suis en contrat d'apprentissage au sein de la ligue Auvergne Rhône Alpes d'aviron. En parallèle je souhaite passer le concours pour le professorat du sport.

Quels sont vos projets sportifs pour les années à venir ?

L'objectif de cette saison est d'intégrer l'équipe seniors élite. Je souhaite être champion du monde sur ma dernière année moins de 23 ans. Je me lance maintenant dans la préparation pour les jeux olympiques de Paris 2024. Dans ma catégorie (-70 kg) seul le double peut être représenté.



UN NOUVEAU PROPRIÉTAIRE POUR LES BOULANGERIES



Mickaël Badin est doublement diplômé en pâtisserie et boulangerie. A bientôt 29 ans, il vient de racheter les 2 boulangeries La Valse des pains, plus connues sous le nom Chez Lauwers.

L'une est située route de Lyon, l'autre dans la zone commerciale, à côté de la pharmacie.

Après avoir fait quelques stages au Grand-Lemps et à Apprieu et

suivi son apprentissage à Voiron, Mickaël exerce son métier depuis 8 ans, principalement auprès de Jean-Claude Lauwers. Plus qu'un métier, c'est une passion d'enfance pour Mickaël. Il a toujours aimé travailler la pâte, façonner les différents pains et gâteaux... tous les aspects du métier lui plaisent. Être son propre patron était également son rêve. Il l'a réalisé grâce à Jean-Claude Lauwers, qui lui en a donné l'opportunité.

Mickaël ne souhaite pas encore apporter de changements à l'organisation ni aux services proposés. Depuis le 1er septembre, il prend ses marques et s'installe. La réflexion est tout de même engagée sur l'avenir. Le logo de l'enseigne a changé, pour un plus moderne. Les horaires de la boulangerie de la zone ont été étendus. La semaine de 6h à 19h30, le samedi de 6h30 à 19h30 et le dimanche de 6h30 à 19h. Le jour de fermeture reste le mardi. Pour la boulangerie du village, les horaires restent inchangés pour l'instant. Le relais Poste est pour l'instant en suspens, suite au changement de propriétaire, mais il tient à le rouvrir dès que possible. Dans l'immédiat, Mickaël va prendre contact avec des producteurs locaux et pourra ainsi proposer de nouveaux sandwiches avec leurs produits. Il souhaite aussi améliorer la partie pâtisserie. Nous lui souhaitons bonne chance pour son installation et la réalisation de ses projets.



LA FABRIQUE FÊTE SES 1 AN !



LA FABRIQUE CITOYENNE BIÈVRE EST

La Fabrique Citoyenne - BE souffle sa 1^{re} bougie grandie de ses 70 adhérents. Une année haute en couleur sur de nombreuses facettes de la transition écologique.

Il y a à peu près une idée de projet tous les deux jours. Les gens savent qu'il y a beaucoup à faire. Ateliers de bricolage pour les enfants ? Sensibilisation sur l'évolution du climat ? Plantations pour favoriser la biodiversité ? Quand on sait par exemple que la biomasse des arthropodes incluant les insectes a chuté d'environ 70% en une décennie, et bien nous pensons qu'il y a urgence absolue à ne pas rester passif.

Nous ne faisons que créer les conditions pour que les gens passent du « y faudrait que » en attendant que ça tombe dont on ne sait où à « tiens vous seriez dispo pour qu'on en discute ? Oui, super, j'apporte une bouteille ». C'est comme ça que les choses se font.

Contactez-nous au 06 22 22 20 76
ou par mail :
Lafabriquecitoyenne.bievreest@gmail.com

Si maintenant n'est pas
le moment d'agir,
quand viendra ce
moment?



FÊTE DE L'AUTOMNE

Le Comité des fêtes organise la fête de l'automne dimanche 10 octobre. Encore en format réduit, sur une seule journée, la fête n'en sera pas moins belle. Le comité vous propose cette année un marché de producteurs locaux renouvelés, la traditionnelle vente de châtaignes cuites et de diots ainsi que la vogue. C'est une belle journée qui se prépare. Le passe sanitaire sera demandé à l'entrée et le masque obligatoire.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations du 3 septembre a rassemblé une vingtaine d'associations. Elles vous ont accueillis et présenté leurs activités. Vous êtes nombreux à avoir choisi une ou plusieurs d'entre elles pour vous détendre, partager des moments conviviaux et vous dépenser pendant l'année. A l'entrée, les élus étaient là pour vous guider et vous expliquer les précautions sanitaires mises en place. L'ambiance était à la rencontre, aux retrouvailles et à la découverte. Si vous n'avez pas pu vous rendre au forum, il est encore possible de vous inscrire à certaines activités. Vous pouvez consulter la page Associations du site internet de la mairie ou le Répertoire des associations 2021. Vous y trouverez la présentation de chaque association, ainsi que ses coordonnées.



Le sou des écoles laïques d'Apprieu souhaite la bienvenue aux nouveaux parents d'élèves de la commune et une bonne rentrée à tous pour cette nouvelle année.

Le sou des écoles est une association à but non lucratif qui permet de financer des sorties, des projets pédagogiques et autre financement (organisation, frais de transport...). Nous

œuvrons toute l'année dans différentes manifestations afin de recueillir des fonds pour financer ces activités.

Nous remercions nos professeurs des écoles qui nous permettent de communiquer avec les parents d'élèves.

Nous remercions les nombreux participants à notre dernière fête des écoles, qui a été une très belle réussite. Nous mettons une mention particulière à tous les bénévoles qui sont venus nous aider tout au long de la journée, et jusqu'à tard dans la nuit.

Le sou organise son agenda, sous réserve des conditions sanitaires avec :

Un pucier le 5 décembre, restauration et buvette, à la Grange Buisnière.

Les réservations des tables seront dans le cartable de vos enfants début octobre.

Une vente de chocolat et de miel d'un apiculteur natif d'Apprieu le 10 décembre à la Grange Buisnière.

Nous vous invitons à nous rejoindre afin de renouveler notre équipe, dont beaucoup de membres vont partir vers d'autres horizons, l'année prochaine.

Afin de garder le contact n'hésitez pas à nous joindre sur notre mail Soudesecolesapprieu@gmail.com
Ou de nous suivre sur Facebook : [SouDesEcolesApprieu](https://www.facebook.com/SouDesEcolesApprieu)

LE HAND BIÈVRE TERRES FROIDES HORIZON 2021/2022 : MOTIVATION ET DÉTERMINATION



Début juillet, le Hand Bièvre Terres Froides clôturait officiellement sa saison sportive lors de son assemblée générale. Ce moment convivial a permis de réunir membres du bureau, licenciés et de nombreux élus de notre territoire. A travers cette saison sportive blanche, l'investissement

du club a tout de même été récompensé par l'attribution d'un label BRONZE pour son école de handball et d'un label OR pour son école d'arbitrage.

Dans cette continuité, le club, fidèle à ses idées, a pu proposer, grâce à diverses aides, des licences à coût très réduit pour la réinscription de ses adhérents.

Après un petit répit estival, les travaux de la rentrée se sont articulés autour de la présence du HBTF aux forums des associations du secteur (Apprieu, Châbons, Renage, Le Grand-Lemps), les 35 ans du club, la mise en place des différents pôles d'action de l'association, la préparation des manifestations et festivités de l'année, la continuité de la cohésion de l'entente avec le bureau Bièvre Valeurs Handball et bien d'autres missions inhérentes à la vie associative.

Suite à une saison tronquée, les entraînements ont d'ores et déjà repris pour l'ensemble des collectifs et tous espèrent faire briller les couleurs du Hand Bièvre Terres Froides et de l'entente Pays de Bièvre Handball sur les terrains de la Ligue AURA dès la reprise de la compétition.



Nous avons le plaisir d'accueillir 93 donneurs ce 6 septembre ! Bravo aux 3 nouveaux qui ont rejoint la grande famille des donneurs de sang bienveillants !

Nous sommes très heureux de répondre au besoin de 10.000 poches de sang par jour en France.

Venez nous rejoindre lors de la prochaine collecte de sang le 15 novembre à Apprieu ou choisissez une autre collecte dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte

Nous vous proposons de garder vos enfants pendant votre don. N'hésitez pas si vous avez besoin.

Donner son sang est un acte citoyen indispensable pour sauver une vie.



Nous avons organisé notre but d'honneur le 29 août. 28 joueurs ont participé dont 8 filles. Après trois parties âprement disputées se sont qualifiés pour les demi-finales masculines Julien Corentin, Michallet Didier, Termoz-Masson Michel et Vittoz Joël. Pour les féminines : Aymard Evelyne, Mathurin Michelle, Drevet Sylvie, Anselme Sylviane. La victoire revient à Vittoz Joël qui l'a emporté sur Termoz Michel et Mathurin Michelle sur Aymard Evelyne. Les licenciés ont partagé un repas froid à midi et la journée s'est poursuivie dans une

ambiance chaleureuse. Ils espèrent tous se retrouver rapidement, dans un boulodrome rénové. Pendant la durée de la réhabilitation du gymnase boulodrome, nos entraînements loisirs auront lieu le mercredi après-midi, au boulodrome de La Murette. Tous les concours de cet hiver sont annulés à Apprieu.



Malgré un contexte sanitaire compliqué, nous avons eu la chance de pouvoir organiser notre traditionnel Trail des Tortues Joggeuses qui a remporté un franc succès en juin dernier et un record de participation avec 500 coureurs et marcheurs.

Pour cette rentrée, nous continuons à proposer Course, Marche rapide et Randonnée sur les 12 mois de l'année.

Nous préparons activement notre 5ème Salon des vins et de la gastronomie pour les 20 et 21 novembre et travaillons pour vous proposer une édition toujours aussi conviviale en garantissant la sécurité pour tous.

N'hésitez pas à prendre contact par mail (chaudlespattes@gmail.com) ou venir lors de nos entraînements pour nous rencontrer.

Vous trouverez de nombreuses informations sur notre site : www.chaudlespattes.fr et notre page Facebook : [chaudlespattes](https://www.facebook.com/chaudlespattes)





IMMERSION MUSICALE

La Musique des Terres-Froides vous invite à assister aux répétitions « de l'intérieur », en étant assis au cœur de l'orchestre... Découvrez l'étendue du travail nécessaire pour monter un programme, comprenez la gestuelle du chef d'orchestre, échangez avec les musiciens au sujet de leur partition... et entendez chaque instrument selon la place que vous choisirez dans l'orchestre. De même, lors de nos prochains concerts, quelques membres du public seront invités à s'installer au sein de l'orchestre, pour un concert du coup exceptionnel !

Découvrez ainsi la vie d'une harmonie, entité conviviale et accueillante, joyeuse et solidaire. N'hésitez pas, venez le samedi de 18h à 20h, espace Claude Terrasse au Grand-Lemps (infos au 04.76.55.82.81) Vous serez les bienvenus ! (Pass sanitaire et masque de rigueur)



Après une année « chamboulée », nous avons pu nous retrouver, reprendre la vie associative. Que de bonnes nouvelles ! Nous en avons également une à vous partager : C'est avec un immense plaisir que la somme de 7500 euros a été reversée au centre de recherche et de lutte contre le cancer pédiatrique Léon-Bérard à Lyon. Cela a été possible grâce à vous tous, à vos dons et vos participations aux manifestations proposées. Alors un grand MERCI ! Mais le combat n'est pas fini... C'est pourquoi, nous organisons une vente de paëlla : le vendredi 19 novembre 2021 de 16h à 19h et le samedi 20 novembre de 10h à 12h. Surveillez bien votre boîte aux lettres et notre page facebook, un flyer « bon de précommande » va prochainement arriver. Nous en profitons pour remercier Gérald et Kondaolo du bar tabac d'Apprieu près de l'église de nous accueillir pour la distribution de la paëlla.



MUZIK'APP

Nous espérons revenir à un fonctionnement qui nous permet de mettre en place nos cours. Nous accueillons une nouvelle intervenante, Pascale, en violon et éveil musical. Nous voulons faire vivre cette année qui s'ouvre, autour des événements comme la fête de la musique, le Karaoké live, Muzik'broc...

Tous ces rendez vous qui nous permettent d'animer le village et de pouvoir prendre à notre charge une partie du coût des cours dispensés.

Nous avons pu réaliser le 11 septembre la fête de la musique qui avait été annulée en juin. Les spectateurs étaient bien présents. Nos ateliers de musiques actuelles ont une fois encore ouvert la voie au nou-



veau trio Pock Runk puis au groupe phare de la soirée : Amon Sethis, formation locale, qui est venue défendre son troisième album sur la scène d'Apprieu. Merci pour cette belle soirée et rendez-vous pour les prochaines.

N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez intégrer le groupe de bénévoles de Muzik'app : contact@muzikapp.fr



LCA FOOT 38

C'est reparti pour un tour !

Malgré les incertitudes liées au contexte sanitaire, la saison de football a redémarré pour le LCA Foot 38 dès le 9 août avec les Seniors Garçons, suivis progressivement de toutes les autres catégories (à partir 5 ans), et – en **nouveauté cette saison** – par les parents de la section « foot loisirs ».

Toujours encadré par une solide équipe d'éducateurs et de membres actifs tous bénévoles, le LCA Foot 38 affiche de belles ambitions sportives. Tu souhaites (re) prendre une licence pour y contribuer sur le terrain ? Il n'est pas trop tard...



LABEL JEUNES
EXCELLENCE



Et si vous veniez le constater au bord des terrains ou nous apporter votre aide au sein des commissions ?

Une saison à suivre autour des stades et sur www.lca-foot38.fr.



YOGA, REPRISE DES COURS EN SALLE

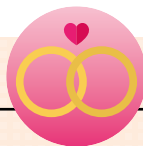
Les piliers du yoga sont le respect de soi et des autres, la bienveillance, ainsi que l'accueil de tous sans distinction d'âge, de niveau ou d'état de santé, pour permettre à chacun de pratiquer selon ses possibilités.

L'association YACA vous accueille sur plusieurs créneaux horaires du lundi au jeudi.

Le yoga s'adresse à tous : enfants, ados et adultes. Et comme il est adaptation, chaque personne peut pratiquer en fonction de ses possibilités alors venez découvrir le yoga sur chaise. La relaxation, le travail respiratoire, la pratique des postures et les sons sont les temps forts d'une séance de hatha yoga. Ces pratiques vont vous permettre de retrouver calme et harmonie. Pour savoir ce qu'est le yoga, il faut en faire l'expérience. Venez essayer gratuitement.

Association YACA, 06-28-13-17-77 ou yogapprieu@gmail.com





MARIAGES ET PACS

MARIAGES :

- BONETTI Céline et THIRIET Maryne : 12 juin 2021
- HERRERA Bruno et PEYLIN Béatrice : 19 juin 2021
- GUIOT Vincent et LAURENT Audrey : 19 juin 2021
- BURGOS Eric et LOCONTE Sylvie : 31 juillet 2021
- GRAS Geoffrey et DI DIO Corinne : 14 août 2021
- FAYARD Bertrand et SERGENTET Marlène : 21 août 2021
- SESTITO Armand et ROSSET Josiane : 24 août 2021

PACS :

- VIEIRA David et SOILLE Claire : 9 juin 2021
- BAS Joris et PIROUD Charlotte : 21 juillet 2021



ILS NOUS ONT QUITTÉS

- RODRIGUEZ-ANDRE Graciela : 21 avril 2021
- UGNON-FLEURY Nicole : 3 mai 2021
- RIVAL Gabriel : 29 mai 2021



NAISSANCES ET BAPTÊMES

NAISSANCES :

- ROTA Gianni : 12 mai 2021
- PIELLARD Eléna : 8 juin 2021
- ORJOLLET Maël : 18 juin 2021
- CIPRO Flavia : 26 juillet 2021

BAPTÊME :

- FEDERICO Enzo et Milan : 28 août 2021

RÉPONSE DU QUIZ DE LA MOBILITÉ

Quand je parcours 10 km, j'émet en GES ...



Sur le trajet Paris-Marseille, l'avion génère près de 100 kg de CO2 éq contre 2 kg pour le train, soit 50 fois plus de CO2 éq.

On ferait un grand pas vers la transition écologique si on supprimait déjà tous les vols dans lesquels je ne suis pas...



PAROLE À VIVRE ENSEMBLE APPRIEU

Boulodrome Gymnase : des partenaires financiers au rendez-vous

C'est avec une grande satisfaction que nous avons appris cet été que l'Etat participera au financement des travaux de notre équipement à hauteur de 855 000 euros, soit deux fois plus que prévu initialement, grâce au plan de relance et en raison de la qualité énergétique du projet de réhabilita-

tion. Le Département (250 910 euros), la Région (200 000 euros), partenaires fiables et incontournables de la Commune, complètent le financement. Un dernier financement possible de l'Agence Nationale du Sport d'environ 200 000 euros (en attente d'instruction) compléterait un tour de table

exceptionnel, représentant presque 70 % des travaux. Cette mobilisation par la Commune de tous ces financeurs permettra d'envisager plus sereinement les futurs projets des 2 écoles. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

PAROLE À APPRIEU NOUVELLE DYNAMIQUE

Il était temps...

Vous avez dû constater qu'un véhicule familial que l'on avait presque oublié sillonne à nouveau notre commune. Affecté sur Apprieu depuis cinq mois, sa vigilance est omniprésente.

Nous voulons évidemment parler de l'agent de surveillance de la voie publique. La sécurité étant un axe important de notre programme, nous nous félicitons de l'arrivée d'un nouvel ASVP sur Apprieu. C'est un gage de

tranquillité pour les Appriens de pouvoir compter sur le professionnalisme de Raymond Brissac. Nous le remercions pour son implication et lui souhaitons le meilleur.

J-C. Genin - P. Roure



AGENDA



OCTOBRE

2	TFB	Match - 19h	Envol
2	Yoga	10 ans - 12h	Salle des fêtes
10	Comité des Fêtes	Fête de la châtaigne	Place Buissière
15	Yoga	Conférence	Salle du Rivier
16	TFB	Match - 19h	Envol
16	Médiathèque	Film d'animation - 15h	La Sirène
23	Art'prieu	Rencontre de carnettistes - 14h à 18h30	Salle des Forgerons et médiathèque
24	Art'prieu	Rencontre de carnettistes - 10h à 17h	Salle des Forgerons et médiathèque
28	AGA	Assemblée générale - 18h	Tisserands



NOVEMBRE

13	TFB	Match - 19h	Envol
15	Don du sang	Collecte - 16h30 à 19h45	Tisserands
18	Chaud les pattes	Beaujolais nouveau - 20h-21h30	Envol
19	Municipalité	Cérémonie nouveaux arrivants - 19h	Salle des Forgerons
20-21	Chaud les Pattes	Salon des vins	Envol
21	Amicale du Rivier	Concours de belote - 12h-22h	Salle des Forgerons
21	Volley	Beaujolais/Diots - 08h-14h	Tisserands
26	LCA Foot 38	Spectacle de Papagalli - 20h30	Envol
27	Bièvre Est	Ticket Culture - 15h	Salle des Forgerons



DÉCEMBRE

4	TFB	Match - 19h	Envol
5	Sou des Écoles	Pucier	Grange Buissière
10	Sou des Écoles	Vente de chocolats et miel	Grange Buissière
11	Médiathèque	Théâtre - 20h	Salle des fêtes
11 au 13	APEL	Arbre et marché de Noël	Grange Buissière
19	TFB	Huîtres	Envol
19	Musique Terre Froides	Concert - 10h-22h	Salle des Forgerons

LA GAZETTE D'APPRIEU

Directeur de publication : **Dominique Pallier**

Rédaction : **Commission communication, Mairie d'Apprieu**

Coordination : **Valérie Déguillaume-Millat** / Suivi administratif : **Malorie Jouffray**

Impression : **Imprimerie Ruggin** - Tirage à 1700 exemplaires

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Mise en page : **www.oliviersalvaia.fr**

Mairie d'Apprieu - 04 76 65 10 13 / **accueil@apprieu.fr**

Distribution : Mairie d'Apprieu - Site internet : **www.apprieu.fr**

